Accueil de loisirs

# Projet Pédagogique

## 2026/2027




*Il était une fois, à l'accueil de loisirs de la MJC de Villers-le-Lac*
*Un projet pédagogique visant à:*

- Développer le goût de la lecture
- Découvrir les différentes étapes de la confection d'un livre
- Stimuler l'imagination et la création
- Se poser et se recentrer sur soi-même pendant les temps calmes

msa santé famille retraite services

ALLOCATIONS FAMILIALES

MJC Maison des Jeunes et de la Culture Villers-le-Lac

ACCUEIL DE LOISIRS MJC

# SOMMAIRE


**I/ Présentation** 2

**II / Fonctionnement de l'accueil** 2

- L'accueil en période scolaire 2
- L'accueil en période de vacances 3
- Le public accueilli 4
- L'accueil des enfants à besoin spécifique ou porteur de handicap 5
- Les locaux 7
- La composition et le rôle de l'équipe pédagogique 8
- La journée type 9

**II/ Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre** 11

- Développer le goût de la lecture 11
- Stimuler l'imaginaire et la créativité 12
- Acquérir des connaissances et du savoir-faire autour des livres 12
- Animer de vrais temps calmes, permettant aux enfants le recentrage 12

**III/ Séjour avec hébergement : « la colo de la MJC »** 12

**IV- Les règles de vie** 13

**V- La communication** 14

- La communication avec l'équipe d'animation 14
- La communication avec les familles 14

**VI- L'évaluation et la formation** 14

- L'évaluation et la formation des animateurs 14
- Évaluation du projet pédagogique 15
- L'évaluation de l'accueil 15
  - Par les parents
  - Par les enfants

**VII- Les partenaires** 15

**VIII- Les Annexes** 16

## I- Présentation

La Maison des Jeunes et de la Culture de Villers-le-lac est une association, loi 1901, issue de l'éducation populaire. La MJC est dirigée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

Elle organise différentes activités comme la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles et sociales.

**Ses intentions éducatives sont :**

- Créer du lien, ouvrir à la différence.
- Créer un accès à la culture.
- Développer une sensibilisation à l'écologie.

## II / Fonctionnement de l'accueil

L'accueil de loisirs de la MJC fonctionne en service périscolaire pendant la période scolaire et en accueil de loisirs pendant les vacances. Les parents gèrent les inscriptions et désinscriptions de leur(s) enfant(s) sur le portail familles.

https://www.mjcvll.com/pages/activites/alsh-periscolaire.html

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, conformément à notre règlement intérieur et aux grilles tarifaires en vigueur.

### L'ACCUEIL EN PÉRIODE SCOLAIRE

En période scolaire, le périscolaire accueil les enfants de la manière suivante :

- Lundi, mardi, jeudi de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h

- Le mercredi de 6h30 à 17h30 avec repas du midi dans les locaux de la cantine communale.

Les repas sont fournis par «La Cuisine d'Uzel» en liaison froide et remis en température par l'agent de restauration. Des menus spéciaux sont proposés pour répondre aux régimes alimentaires spécifiques : végétarien et sans porc.
Le petit-déjeuner est servi jusqu'à 7h30.

Le périscolaire accompagne à pied les enfants jusqu'à l'école pour 8h20 et les récupère à 16h30 dans la cour de celle-ci (côté primaire).

Selon les besoins des familles, l'accueil de loisirs accompagne également les enfants pour 8h à l'APC et peut aller les chercher après l'étude à 17h30.

## L'ACCUEIL EN PÉRIODE DE VACANCES

Nous sommes ouverts pendant les vacances scolaires d'automne, de février et du printemps, ainsi que les 2 premières semaines de juillet et les 2 dernières semaines d'août.
Nous accueillons les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 17h30 avec le repas de midi dans les locaux de la cantine communale.

Les enfants peuvent arriver de façon échelonnée de 6h30 à 9h. Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8h30. Les départs s'échelonnent également de 11h30 à 11h45, de 13h30 à 14h et de 16h à 17h30.

Les repas sont fournis par « La Cuisine d'Uzel » en liaison froide et remis en température par l'agent de restauration. Il peut arriver que ce soient les enfants qui réalisent le repas suite à une activité de cuisine.
Des menus spéciaux sont proposés pour répondre aux régimes alimentaires spécifiques: végétarien et sans porc.

## LE PUBLIC ACCUEILLI

La MJC accueille les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, avec une tranche d'âge de 5 ans et demi (CP) à 13 ans. Les enfants habitent principalement à Villers-le-lac mais peuvent venir également de communes voisines pendant les périodes de vacances et les mercredis.

**Les principales caractéristiques* des enfants accueillis sont :**
**pour les enfants de de 6 à 8 ans** :

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Identification aux parents de même sexe
Prise de conscience de son corps et de sa personne
Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
Curiosité du sexe opposé
Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, échange)

**pour les enfants de 8 à 10 ans :**

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Identification aux parents de même sexe
Les parents ne sont plus la seule référence
(le copain, le maître, l'animateur)
Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité
Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)
La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)
Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet

**pour les enfants de 10 à 13 ans :**

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Besoin de se situer comme "grands, on ne joue plus
avec les "petits" et on rejette les jeux des petits
Besoin de compétition
Besoin de justice et d'équité
La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions
Formation des bandes
Maturation

* extrait du site : https://www.jesuisanimateur.fr/fiches-pratiques/besoins-interets-enfants/enfants-de-6-a-12-ans

## L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOIN SPECIFIQUES OU PORTEUR DE HANDICAP

La fiche sanitaire de liaison à remplir à l'ouverture du dossier d'inscription renseigne les informations à prendre en compte telles qu'une allergie, une difficulté de santé ou des recommandations à prendre.
Si besoin, un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place à la demande des parents. Il est rempli par le médecin et la famille afin de définir un protocole médical à suivre.

Nous bénéficions d'un accès handicapé pour les personnes en chaise roulante ainsi que des toilettes adaptées.

Un accueil personnalisé est mis en place pour l'accueil d'un enfant a besoin spécifique ou porteur d'un handicap en lien avec les professionnels qui suivent l'enfant et avec la famille. Lorsque c'est nécessaire, nous travaillons en lien avec le PRH (Pôle Ressource Handicap) afin d'être accompagné et garantir à l'enfant et sa famille le meilleur accueil possible.

Les objectifs de cet accueil sont :

- L'inclusion : permettre à l'enfant de passer de bons moments avec les autres enfants, être intégré à un groupe et participer aux activités.
- Répondre aux besoins physiologiques et psychologiques des enfants accueillis, avec un cadre sécurisant et adapté.
- Développer chez les autres enfants de l'accueil de loisirs le respect de la différence.

**Avant l'accueil :**

Il est essentiel pour le directeur et l'assistant sanitaire de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin le médecin et l'équipe pluridisciplinaire (psychomotricienne, psychothérapeute …) pour discuter des besoins et des spécificités à prendre en compte. Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, ses besoins, son handicap et adapter nos fonctionnements et nos pratiques pour un accueil et une intégration de qualité.

**Pendant l'accueil :**

Les animateurs ou l'animateur référent devront répondre aux besoins de l'enfant, l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe.

Un endroit spécifique (caisse, casier dans une armoire) au nom de l'enfant dans la mesure du possible peut lui être consacré où des jeux et objets rassurants peuvent y être déposés.

Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et pouvoir répondre aux questions de chacun.
Le but est que l'enfant vive des temps de socialisation et de plaisir avec les autres enfants.

**Après l'accueil :**

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Une bonne communication garantira la qualité de l'accueil, sécurisera les parents ainsi que l'enfant et l'équipe pédagogique.

Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les éventuelles pistes d'amélioration possibles).

## LES LOCAUX

La MJC se situe 4 Rue H.Parrenin à Villers-le-lac.

Elle dispose de plusieurs salles réparties sur 3 étages :

Au rez-de-chaussée :

- Une grande salle d'activité avec un coin cuisine ouvert sur celle-ci
- Une salle de danse avec miroirs et rétroprojecteur
- Le bureau d'accueil
- Une cour extérieure
- Un atelier pour le stockage et les travaux
- Un coin lecture à l'extérieur avec la caverne aux livres

Etage 1 :

- 3 salles d'activités de différentes tailles dont une avec rétroprojecteur et une salle d'eau

Etage 2 :

- Une salle de taille moyenne avec miroirs

Le repas du midi se déroule dans la salle de la cantine communale, les enfants s'y rendent à pied encadré par les animateurs.
Nous avons la possibilité d'utiliser les locaux communaux, tels que le terrain de football et les deux gymnases.

## LA COMPOSITION ET LE RÔLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Directrice** : *BOILLON Lucie (BPJEPS LTP, BAFA et PSC1)*
**Directrice adjointe** : *CORNET Benny (stagiaire BAFD, BAFA et PSC1)*
**Animateurs** : *COUVRAND Clémentine (BAFA et PSC1)*
*DE BRUYNE Venusia : agent de restauration*
**Assistant sanitaire** : *CORNET Benny (PSC1)*

Tout au long de l'année, nous accompagnons des stagiaires et des personnes non diplômés qui viendront compléter l'équipe permanente.

**Le rôle de l'animateur :**

- est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants dans les activités et pendant toute la durée de l'accueil.
- donne vie au projet pédagogique en s'adaptant au public accueilli et en respectant la réglementation.
- créer un cadre rassurant et bienveillant où l'enfant peut s'épanouir, acquérir de l'autonomie, développer sa confiance en soi et se réaliser.
- est un référent éducatif pour les enfants, par son attitude, sa tenue, son langage.
- collabore au sein d'une équipe : il sait exprimer ses idées, les défendre mais aussi se remettre en question et respecter les idées des autres.
- participe au développement de l'enfant à travers des activités de loisirs.

**Le rôle du directeur :**

- veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants et de son équipe.
- construit le projet pédagogique dans le respect des valeurs éducatives de l'organisateur tout en impliquant dans sa conception, son équipe pédagogique. Il en est le garant, l'évalue et fait un bilan à la fin de l'année.
- anime l'équipe pédagogique et coordonne tous les acteurs : animateurs, familles, personnel technique, prestataires…
- est un formateur, il accompagne, il est à l'écoute et renseigne son équipe sur les démarches et la réglementation à respecter.
- est le gestionnaire de la vie de l'accueil de loisirs : administratif, financier et matériel.

**L'assistant sanitaire :**

- assure le suivi sanitaire des jeunes en prenant en compte les informations fournies par la famille. Il en informe l'équipe pédagogique selon les besoins.
- traite les soins au quotidien
- organise l'infirmerie
- est responsable des trousses de secours
- remplit le registre d'infirmerie

## LA JOURNEE TYPE

La journée type pour un mercredi ou une journée en période de vacances :

**6h30 à 9h** : **arrivée échelonnée et temps libre d'activité sur les pôles permanents**
*L'animateur accueille les enfants et établit la transition avec les parents. Les informations transmises par les familles sont collectées dans un cahier de transmission pour l'équipe.*

*Ce premier temps d'accueil est un temps calme où les enfants sont dans un temps libre avec la possibilité de se poser avec un livre, discuter avec un copain, faire un jeu de*

*société, réaliser une petite activité, prendre son petit-déjeuner… L'animateur saura se mettre en retrait pour laisser les enfants jouer en autonomie tout en étant en surveillance pour garantir un cadre bienveillant et sécurisé et être source de proposition à la demande des enfants.*

**6h30 à 8h30 : petit-déjeuner**

**9h à 10h30 : activité encadrée**

*L'activité proposée sera en adéquation avec les caractéristiques du public, dans une volonté de permettre à l'enfant d'apprendre, d'expérimenter, de découvrir de nouvelles choses tout en s'amusant. L'animateur accompagne, conseille l'enfant, mais ne fait pas à la place de celui-ci.*

**10h30 à 11h30 : Jeux sportifs et collectifs**

*Varier les différents rythmes de la journée pour répondre aux besoins de l'enfant. Se dépenser et en même temps apprendre à être Fairplay, élaborer des stratégies de jeux, travailler en équipe, développer sa coordination, son agilité, son sens de l'orientation... L'animateur va veiller au bon déroulement des règles de jeu, proposer une diversité de jeux pour permettre aux enfants de développer toutes leurs facultés tout en garantissant leur sécurité.*

**11h30 : appel et habillage pour trajet à pied, vers la salle de cantine communale**
*Les animateurs sont vigilants aux listes d'enfants, prendre à chaque sortie les PAI, les fiches sanitaires, la trousse de secours et un téléphone. Les animateurs sont munis d'un gilet fluorescent et sont répartis tout au long du trajet pour garantir la sécurité du groupe.*

**11h45 à 13h15 : trajets à pied (aller/retour) et temps de repas**

**13h15 à 14h : activité temps calme**
*Permettre à l'enfant de se reposer, se détendre car ils se lèvent souvent tôt toute la semaine. L'animateur peut utiliser divers supports comme une animation autour d'un livre, l'écoute de musique calme, discussion, Kamishibaï, …*

**14h : appel**

**14h à 15h30/16h : activité encadrée**

*Dans les activités encadrées, permettre à l'enfant d'être un maximum dehors, dans la nature. Et malgré le terme "activité encadrée" laissé l'enfant essayer, se tromper, recommencer, expérimenter. L'animateur offre un cadre dans lequel l'enfant peut se réaliser et explorer.*

**16h : goûter**

*Rendre l'enfant autonome sur les temps de vie quotidienne en le responsabilisant par la distribution de petites tâches à effectuer. Lui permettre de venir se servir et de débarrasser ensuite ses affaires en faisant bien le tri des déchets. Quoi de mieux lorsque ce goûter a été réalisé par les enfants !*

**16h à 17h30 : départ échelonnée**

*Le temps de transmission et d'échange avec les parents est important.*

**16h30 à 17h30 : temps libre d'activité sur les pôles permanents ou jeux sportifs**

## II – Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre

### Objectif 1 : Développer le goût de la lecture

- **Les moyens** :
    - Fréquenter l'univers des livres : bibliothèque et ludothèque.
    - Découvrir de nouvelles histoires, s'immerger dans des récits stimulants pour les enfants
    - Avoir un endroit pour lire où l'enfant se sente bien

- **Les indicateurs**:
    - Aller une fois par trimestre à la bibliothèque et à la ludothèque.
    - Découvrir un livre ensemble toutes les 2 semaines.
    - Mettre en place un lieu calme et agréable où les enfants peuvent lire.

### Objectif 2 : Stimuler l'imaginaire et la créativité

- **Les moyens** :
    - En se basant sur les livres, créer des ateliers et des animations permettant à l'enfant de s'immerger dans l'histoire, de développer son imagination et sa créativité.
    - Mise en place de projets d'animations autour du livre comme la création d'un livre par les enfants.
- **Les indicateurs** :
    - La mise en place d'atelier(s) tous les mercredis permettant aux enfants de s'immerger dans les livres et développer leur imaginaire.
    - La création d'une histoire en Kamishibaï et d'un livre.

### Objectif 3 : Acquérir des connaissances et du savoir-faire autour des livres

- **Les moyens** :
    - Permettre à l'enfant de découvrir l'univers des livres, de la création de l'écriture à la conception d'un livre en passant par tous les métiers nécessaires aux différentes étapes de sa conception.
    - Permettre aux enfants de découvrir et s'initier à différentes techniques artistiques, créatives et manuelles qui ont marqué l'histoire et l'évolution du livre dans le temps.

- **Les indicateurs** :

    - A la fin de l'année l'enfant aura pu découvrir toutes les étapes et les métiers qui gravitent autour de la conception d'un livre.
    - 1 fois par mois l'enfant aura pu bénéficier d'un atelier créatif s'initiant à des techniques artistiques et créatives autour du livre.
    - 2 fois dans l'année l'enfant aura eu l'occasion de faire une visite d'un métier autour de l'univers du livre.

## Objectif 4 : Animer de vrais temps calmes, permettant aux enfants le recentrage

- **Les moyens** :

    - Faire un planning d'activités pour les temps calmes.
    - Créer un lieu propice au calme et au recentrage.
    - Créer des temps qui donne envie aux enfants de passer ce temps à travers les activités, un lieu agréable, de la musique calme, ...

- **Les indicateurs** :

    - Faire un planning d'activités pour les temps calmes.
    - Créer un lieu propice au calme et au recentrage.
    - Créer des temps qui donne envie aux enfants, en utilisant les sens et la créativité.

## III – Séjour avec hébergement « la colo de la MJC »

Les colonies de vacances font parties de l'histoire de la MJC. C'est en 1964 que Marcel Coquart fonda la MJC en amenant chaque été, les jeunes de Villers-le-lac à La Napoule. C'est à la demande des familles que nous avons décidé d'organiser une colo en août 2025 après des années d'arrêt. Un moyen pour les enfants de découvrir les vacances en camping, de vivre une expérience avec les copains, de s'amuser, de rire, de se connecter aux autres, de pratiquer le vivre ensemble et de passer du temps au maximum dehors.

La colo s'adresse aux enfants de l'accueil de loisirs ainsi qu'aux familles qui en font la demande. Le thème et le projet pédagogique change chaque année mais reste en adéquation et dans la continuité de celui-ci.

## IV – Les règles de vie

Les règles de vie sont celles de la vie en collectivité, pour garantir le bien-être et l'épanouissement de chacun. Elles sont expliquées et établis avec les enfants.

Les animateurs respectent ces règles, ils en sont les garants et le modèle.

**Règles non négociables** :

- Le respect des uns et des autres, ainsi que du matériel
- Interdiction à l'alcool, au tabac, au vapotage et à toute substance illicite.
- Interdiction au téléphone portable ou tout objet connecté.
- L'acceptation et le respect du règlement intérieur.

## V – La communication

**La communication avec l'équipe pédagogique**

- Réunion d'équipe une fois par semaine.
- Réunion de préparation avec l'équipe une fois par semaine.
- Réunion individuelle avec les animateurs si besoin.
- Tableau d'affichage (planning, rappel réglementation, numéros utiles).
- Cahier de transmission entre animateurs.

**La communication avec les familles**

Les moyens de communication mis à disposition avec les parents sont :

- sur place de vive voix avec les animateurs
- via le site internet de la MJC : www.mjcvll.com
- via Instagram et Facebook
- sur notre adresse mail : alsh@mjcvll.com
- sur notre numéro de téléphone : 03.81.68.13.91

En juin, une réunion d'informations est organisée pour présenter l'accueil de loisirs et son fonctionnement aux nouvelles familles pour la rentrée de septembre.

## VI – L'évaluation et la formation

### 1.L'évaluation et la formation des animateurs

Les animateurs participent aux réunions hebdomadaires afin d'échanger, de mettre en place des actions et faire les mises au point nécessaires au bon déroulement de l'accueil. Un moment d'échange, de partage et de libre expression pour aider à la cohésion d'équipe et au bon déroulement de l'accueil.
Un entretien annuel (tous les ans) et un entretien professionnel (tous les 4 ans) auront lieu avec la directrice pour discuter, échanger et permettre d'évoluer dans sa pratique et professionnellement.

Des entretiens individuels sont mis en place en fonction des besoins de l'animateur ou de la directrice.
L'évaluation du stagiaire se fait au travers d'un entretien préalable pour l'informer des objectifs et des attentes de son stage, un entretien de mi-stage et un entretien de bilan à la fin du stage. Les critères d'évaluation du stagiaire BAFA se trouvent dans un tableau en annexe.
Toute l'équipe bénéficie de formations en présentiel ou par Webinaire avec la Fédération Régionale des MJC et la DRAJES. D'autres formations pour monter en compétences sont également envisagées selon les besoins des animateurs et de la structure.

## 2- Évaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est soumis à une évaluation des objectifs à la fin de l'année scolaire.

## 3- L'évaluation de l'accueil

a. Par les parents :
En fin d'année, un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux familles.

b. Par les enfants :
Les enfants auront un petit questionnaire adapté à leur âge pour évaluer l'accueil en fin d'année et à chaque fin de vacances.

c. Par les animateurs :
En fin d'année, les animateurs pourront évaluer les conditions de travail et l'accueil des enfants et des familles à travers un questionnaire et un débriefing oral et ou écrit.

## VII – Les partenaires

Le Service départemental de la Jeunesse et des Sports du Doubs est un partenaire de conseil et d'habilitation.
La Caf du Doubs, la MSA sont des partenaires financiers, qui permettent à l'accueil de loisirs de bénéficier de subventions.
La mairie est un partenaire financier avec notamment la mise à disposition des gymnases et des terrains extérieurs.
Les familles sont des partenaires importants avec lesquels nous souhaitons créer du lien en établissant une bonne communication et en les invitant lors d'évènements.

## VIII - Les Annexes

**Grille tarifaire :**

**Adhésion à la MJC : 9 euros pour l'année**

Pour les enfants domiciliés dans la commune :

| Quotient familial | Petit-déjeuner | 6h30-11h30 | 8h30-11h30 | 11h30-13h30 | Repas | 13h30-17h30 | Périscolaire matin ou soir |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0-800 | 1 € | 4,20 € | 2,10 € | 1,60 € | 4.81 €* | 3,10 € | 2,10 € |
| 800-1600 | | 8,40 € | 4,20 € | 2,60 € | | 5,20 € | 3,20 € |
| 1600-2400 | | 10,50 € | 5,80 € | 4,20 € | | 7,90 € | 4,20 € |
| 2400-3200 | | 12,60 € | 6,80 € | 4,70 € | | 8,90 € | 5,30 € |
| 3200-4000 | | 13,70 € | 7,40 € | 4,90 € | | 10 € | 5,50 € |
| 4000-4800 | | 14,70 € | 7,90 € | 5,30 € | | 10,50 € | 5,80 € |
| 4800-5600 | | 15,80 € | 8,40 € | 5,80 € | | 11,60 € | 6,30 € |
| + 5600 | | 16,80 € | 9 € | 6,30 € | | 12,10 € | 6,80 € |

*Prix coutant, indexé sur les tarifs du fournisseur.

Grâce à notre partenaire financier la CAF du Doubs, tout quotient familial entre 0 et 800, bénéficie des bons CAF, soit 2 euros par demi-journée (mercredis et vacances) et 1 euro par activité périscolaire.

**Exemples** :

Un enfant dont le coefficient familial se situe dans la tranche 800-1600 et qui vient le lundi en périscolaire matin et en périscolaire soir paiera 2 x 3,20 = 6,40 €.

Un enfant dont le coefficient familial est : 950 et est inscrit de 8h30 à 17h00 un mercredi ou pendant les vacances paiera : 4,20+2,60+4,81+5,20=16,81 €.

Nous accueillons les enfants domiciliés dans d'autres communes, moyennant une majoration de 1€ supplémentaire aux tarifs ci-dessus.

**Le règlement intérieur et la grille d'évaluation d'un stagiaire BAFA en documents annexes.**